



Affectation au domaine public communal

1 : 1'000

Approuvé par la Municipalité de Grandevent
dans sa séance du 23.1.23Soumis à l'enquête publique
du 1.2.23 au 2.3.23

Le Syndic

La Secrétaire

Le Syndic

La Secrétaire

Adopté par le Conseil général
de Grandevent le 18 avril 2024Approuvé par le département
compétent le 19 DEC. 2024

Le Président

La Secrétaire

La Cheffe du Département

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2025Base cadastrale authentifiée le 18 janvier 2023
par David Varidel, ingénieur géomètre breveté23.05.22 | Examen préalable
25.01.23 | Enquête publique

BR+

INGÉNIEURS GÉOMÈTRES BREVETÉS

BR PLUS INGENIEURS SA

Rue de la Plaine 68
1401 Yverdon-les-BainsGrand Rue 9
1337 Vallorbe
www.br-plus.ch

Dossier n°4743-YVE

